

Le Certificat d'Animateur en Propriété Industrielle (CAPI 2021-2022)

Le CAPI est un certificat fourni par l'Académie Marocaine de la Propriété Industrielle et Commerciale (AMAPIC) : de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI France), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), pour répondre aux besoins des entreprises et des professionnels qui souhaitent développer leurs compétences dans le domaine de la propriété industrielle et améliorer leur efficacité dans la gestion et la valorisation des actifs immatériels : brevets d'invention, marques, designs, indications géographiques et appellations d'origine.

Objectifs du CAPI :



Entreprises

- Disposer de ressources qualifiées permettant de tirer profit des avantages que présente une utilisation efficace de la propriété industrielle (PI)
- Maîtriser les enjeux de la propriété industrielle pour le développement de l'entreprise
- Valoriser ses actifs immatériels : marques, brevets d'invention, designs.



Collaborateurs/ Professionnels

- Acquérir les compétences nécessaires pour une meilleure gestion de la propriété industrielle
- Maîtriser les outils de protection et de recherche
- Connaître les mécanismes de défense des droits PI.

Intervenants nationaux et internationaux :

- Experts de l'OMPIC
- Conseillers en Propriété Industrielle
- Magistrats et juristes
- Consultants

Modalités de la formation :

- Première partie du CAPI (tronc commun) : Certificat CAPI tronc commun.
- Deuxième partie : « CAPI Branding » et/ou « CAPI Technologie » : Certificat CAPI spécialisé.
- A la carte (un ou plusieurs modules choisis) : Attestation de participation aux modules suivis.



Dossier d'inscription :

- Fiche de préinscription
- Accord écrit de l'employeur (le cas échéant)
- CV et lettre de motivation

Après examen des candidatures, les confirmations d'inscription sont adressées avant le démarrage de la formation.

Lieu de la formation :

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (OMPIC)-
R.S 114 KM 9,5 Route de Nouasseur - SIDI MAAROUF, CASABLANCA.



Durée de la formation :

- Tronc commun : 6 jours ⁽²⁾
- CAPI Branding : 5 jours
- CAPI Technologie : 5 jours
- Evaluation finale : 3 jours

Coût de la formation

FRAIS DE PARTICIPATION (HT)	Tarif par personne et par jour Nombre de participants < à 5		Tarif du groupe par jour Nombre de participants entre 6 et 8	
	Tarif normal	Tarif réduit ⁽¹⁾	Tarif normal	Tarif réduit ⁽²⁾
Module d'initiation ⁽³⁾	3 000.00 DH	1 500.00 DH	15 000.00 DH	7 500.00 DH
Module avancé ⁽⁴⁾	4 000.00 DH	2 000.00 DH	20 000.00 DH	10 000.00 DH

(1) Tarif applicable aux personnes physiques, aux universités et aux PME (conformément aux critères de la charte des PME).

(2) Le tarif de la demi-journée est comptabilisé par la moitié du tarif de la journée.

(3) Les modules 1 à 4 et BT sont des modules d'initiation.

(4) Les modules 1B, 2B, 1T et 2T sont des modules avancés.

Le programme du CAPI 2021-2022 est structuré en deux parties : une première partie dite « tronc commun », qui a pour objectif de développer des connaissances de base sur la propriété industrielle, elle est organisée en 4 modules. La deuxième partie qui vise à approfondir les connaissances acquises lors de la première partie de la formation tout en se focalisant sur l'un des deux aspects « branding » ou « technologie ». A cet effet, deux options sont proposées :

- Option « Branding » structurée autour de modules plus avancés et spécialisés en signes distinctifs, organisée en deux modules.
- Option « Technologie » structurée autour de modules plus avancés et spécialisés en brevets d'invention, organisée en deux modules.

Les candidats sont tenus de préparer un sujet de dissertation selon l'option choisie, avant l'évaluation finale du CAPI.

Première partie du CAPI : Tronc commun

1

« Initiation à la propriété intellectuelle »
Du 15 Novembre au 15 Décembre 2021

Disponible en ligne sur «elearning.amapic.ma» et comprend:

- Notions de base sur la propriété intellectuelle
- Brevets d'invention : notions de base
- Marques : notions de base
- Dessins et modèles industriels
- Loi relative à la propriété industrielle et procédures de dépôt
- Droit d'auteur
- Rôle et missions de l'OMPI

3

« Brevet d'invention: Notions de bases »
Les 12 et 13 Janvier 2022

Ce module a pour objectif de présenter les enjeux et principes du système des brevets d'invention (définitions, critères de brevetabilité, exceptions à la brevetabilité...), ainsi que les procédures de dépôt d'une demande de brevet d'invention au niveau national, régional et international.

2

« Marques, Dessins et Modèles Industriels, Indications Géographiques et Appellations d'Origine : Notions de bases »
Les 22 au 23 Décembre 2021

• Ce module a pour objectif la maîtrise des notions de base du système de protection des marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques et appellations d'origine au niveau national, régional et international.

4

« Information, management et valorisation des titres de la propriété industrielle »
Les 16 au 17 Février 2022

- Recherche dans les bases de données des marques, DMI et brevet d'invention;
- Management de la propriété industrielle
- Exploitation, contrats et accords relatifs aux titres de la propriété industrielle

Deuxième partie du CAPI : spécialité

CAPI « BRANDING »

1B

« Management des titres de la PI (signes distinctifs), défense des droits »

Du 14 au 18 Mars 2022

- Management de la PI
- Actions en justice et défense des droits (actions en nullité, en déchéance, en contrefaçon)
- Gestion des marques sur Internet, noms de domaine

2B

« Exploitation, contrats et accords en matière de signes distinctifs » (En présentiel) : Du 14 au 18 Mars 2022

- Transfert de droit : préparer et réussir un contrat de license et de cession des droits
- Exploitation et gestion de portefeuille de signes distinctifs
- Impact de la jurisprudence sur la rédaction des contrats de cession et de license
- Système de la franchise

CAPI « TECHNOLOGIE »

1T

« Rédaction des demandes de brevets d'invention »
Du 21 au 25 Mars 2022

- Structure d'un document de brevet et finalité de chaque partie

2T

« Exploitation, management, contrats et accords en matière de brevets d'invention »
Du 21 au 25 Mars 2022

- Management des brevets d'invention
- Contrat de recherche & développement
- Transfert de technologie : préparer et réussir un contrat de license et de cession des droits
- Cahier de laboratoire et contrats de confidentialité
- Inventions de salariés

BT

Evaluation finale / Soutenance : sujet de dissertation. : Du 16 au 18 Mai 2022

Evaluation Tronc commun : Le 28 Février 2022
Evaluation option branding : Le 08 Avril 2022
Evaluation option technologie : Le 15 Avril 2022

Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale
R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur - SIDI MAAROUF CASABLANCA

Par téléphone : Standard de l'OMPI : +212 5 22 58 64 00/10

Site : www.amapic.ma - E-mail : amapic_list@ompic.ma

Centre de Relation Clients : 0802 000 018 / 0802 000 019 / Une ligne dédiée aux professionnels : 0802 000 029

